

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COFFEE SHOP

Par Profil supprimé Postée le 23/06/2010 13:46

je voudrais ouvrir un coffee shop (comme en hollande) a paris ,dans combien de temps serait il possible de faire cela en tenant compte de l'illegalité du cannabis.

Mise en ligne le 23/06/2010

Bonjour,

A ce jour, la loi française ne vous permet effectivement pas d'ouvrir un coffee shop. Nous n'avons pas connaissance d'une décision politique qui irait de ce sens dans un futur proche.

Cordialement.
